



# SCORE *Gym*

## **PRINCIPES D'UTILISATION ET ASPECTS RÉGLEMENTAIRES**

Ce document précise les modalités d'utilisation de ScoreGym pour toutes les compétitions gérées par la FFGym et ses structures déconcentrées.

Il est complété par :

- La réglementation technique en vigueur pour chaque discipline : code de pointage, règlements techniques FFGym, lettres FFGym, brochures des programmes FFGym ;
- Les ressources mises à disposition des utilisateurs (se référer à la rubrique correspondante).



## **PRÉPARATION DE LA SAISON COMPÉTITIVE**

En complément des outils mentionnés ci-dessous, les applications DJGym (gestion des musiques des passages compétitifs) et Direct'Gym (affichages des notes en temps réel) sont mises à disposition des comités régionaux et départementaux via le site internet de la FFGym.

### **CONFIG'GYM**

Responsables : RTF / Responsable national des juges / DTNA pratiques compétitives / Service Informatique.

- Gestion des méthodes de calcul : Corps de jury / Notes de passage / Notes à l'appareil / Modèles.
- Configuration des palmarès : Palmarès officiels.
- Configuration des feuilles de match.

### **ENGAGYM – AU NIVEAU NATIONAL**

Responsables : DTNA pratiques compétitives / Service Informatique.

- Gestion des types de catégorie : Création selon la réglementation technique.
- Liste des zones géographiques : Création selon la réglementation technique (interrégions) et les validations fédérales (interdépartements).

### **ENGAGYM – AU NIVEAU RÉGIONAL ET DÉPARTEMENTAL**

Responsables : Référents compétition des structures déconcentrées.

- Gestion des types de catégorie : Création pour les finalités régionales ou inter-départementales ou départementales selon la réglementation technique.

### **SCOREGYM**

Responsables nationaux : Service informatique / DTNA pratiques compétitives.

- Formation et assistance des référents régionaux et départementaux.
- Mise à disposition de l'application.

Responsables régionaux : Référents compétition des structures déconcentrées.

- Téléchargement de l'application.
- Formation et assistance des référents départementaux et clubs.

## GESTION D'UN ÉVÈNEMENT – PRÉPARATION

### **ENGAGYM**

Responsables : Gestionnaires de compétition, du niveau départemental au niveau national.

- Création de l'évènement.
- Gestion des engagements.
- Suivi des notifications de forfait (avec ou sans demande de repêchage) et des modifications de composition d'équipe / ensemble / unité.

### **ORDOGYM**

**IMPORTANT : il est nécessaire d'utiliser OrdoGym pour tous les évènements compétitifs afin de bénéficier de l'ensemble des fonctionnalités de ScoreGym.** Se référer aux tutoriels pour une présentation des nouveautés 2020 d'OrdoGym et à l'annexe 2 pour des modèles de paramétrage par discipline.

Responsables : Gestionnaires de compétition, du niveau départemental au niveau national.

- Configuration de l'organigramme prévisionnel.
- Paramétrage et génération de l'organigramme nominatif.
- Réalisation des ajustements (prise en compte des forfaits, repêchages, modifications de composition d'équipe/ensemble/unité).

### **SCOREGYM**

Responsables : Gestionnaires de compétition et/ou responsables informatiques, du niveau départemental au niveau national.

- Synchronisation des données : synchronisation descendante.
- Édition des feuilles de match (si nécessaire en fonction des disciplines).

## **GESTION D'UN ÉVÈNEMENT – JOUR DE COMPÉTITION – SCOREGYM**

### **À RÉALISER PAR LE RESPONSABLE INFORMATIQUE AVANT LE DÉBUT DE LA COMPÉTITION**

- Configuration de l'évènement si nécessaire : modification du nombre de juges et/ou activation de Direct'Gym pour l'envoi des notes vers live.ffgym.fr.
- Ajustement des engagements si nécessaire.
- Édition des feuilles de match si nécessaire et en fonction des disciplines.
- Lancement du mode simulation si souhaité.
- En mode hybride : import des données sur chaque poste appareil.
- En mode réseau : identification en tant que juge arbitre ou juge sur chaque poste appareil ou juge.

### **SAISIE DES NOTES**

- Pour la saisie des notes en masse, déconnexion puis connexion en tant qu'assistant informatique si nécessaire.
- Se référer aux aspects règlementaires complémentaires pour les points particuliers liés à la saisie des notes.

### **ÉDITION DU PALMARÉS OFFICIEL**

- Étape 1 : vérification générale par l'assistant ou le responsable informatique puis clic sur Terminer.
- Étape 2 : vérification par le responsable du jury puis clic sur Valider (validation réalisée directement par le responsable du jury ou sur instruction de celui-ci).
- A partir de la validation, délai de 60' pour la synchronisation montante (envoi des résultats sur le serveur FFGym).
- En cas de modification de note dans le délai des 60', le palmarès doit à nouveau être validé (cf. étape 2) et une nouvelle phase de 60' est lancée.
- Les palmarès doivent être affichés après validation (affichage d'une version papier ou utilisation de Direct'Gym) afin de permettre la vérification par les entraîneurs.
- Quand les conditions règlementaires sont réunies (participation de gymnastes étrangers ou d'entités composé de gymnastes de clubs différents) et que la phrase « Classement correspondant au palmarès sportif sans délivrance du titre de champion » apparaît sur le palmarès officiel, il faut éditer le palmarès du classement titre pour la catégorie concernée.

## **ÉDITION DE PALMARÉS PERSONNALISÉ**

- Fonctionnalité accessible uniquement avec un profil responsable informatique.
- Les palmarés personnalisés sont édités à l'initiative des responsables de la compétition. Ils peuvent être utilisés pour l'annonce des résultats et communiqués aux clubs, mais ils ne remplacent pas le palmarés officiel au plan réglementaire.

## **À RÉALISER PAR LE RESPONSABLE INFORMATIQUE À LA FIN DE LA COMPÉTITION**

- Synchronisation des données : Synchronisation montante. Nécessite de disposer d'une connexion internet. Il n'est pas nécessaire de faire la synchronisation montante en cours de compétition quand des catégories sont terminées, mais celle-ci doit être réalisée dès la fin de la compétition, en tenant compte du délai de 60 minutes après la validation du dernier palmarés.
- Transmission des palmarés en version PDF aux personnes concernées (cf. réglementation technique).

## **AUTRES FONCTIONNALITÉS**

- Gestion des qualifiés : Accessible avec les profils responsable informatique et responsable des juges. Permet de gérer la qualification sur un deuxième temps de compétition pour le même événement (par exemple pour la gestion des qualifiés aux finales par agrès ou engins).
- Supervision des notes : Accessible avec les profils responsable informatique et responsable des juges. Permet de suivre toute la compétition sans intervenir sur la saisie des notes.
- Import / Export des notes : Fonctionnement en multiposte (par exemple un poste informatique à chaque agrès et un poste principal) avec la saisie des notes à l'appareil puis un transfert sur le poste principal par clé USB ou carte SD.
- Mode simulation : Accessible avec le profil responsable informatique. Permet une saisie des notes automatisée pour s'assurer du bon fonctionnement général de l'application. Attention la simulation peut prendre du temps, il est donc préférable de ne pas la réaliser juste avant le début de la compétition.
- Direct'Gym. Possibilité d'afficher ou diffuser les notes et les résultats au fur et à mesure de la compétition, via un affichage dans la salle de compétition ou via l'envoi sur le site <https://live.ffgym.fr> (requiert une connexion Internet). La documentation correspondante est accessible sur le site internet fédéral : <https://moncompte.ffgym.fr/Competition/Outils/DirectGym>.

## **CONSIGNES DE SÉCURITÉ**

- S'assurer du bon fonctionnement général de ScoreGym en amont de l'évènement : vérification à réaliser après la synchronisation descendante.
- Prévoir un ordinateur portable de secours sur lequel ScoreGym est téléchargé.
- Il est recommandé de réaliser une sauvegarde sur un périphérique externe. Se référer à l'annexe 4 - Procédure de sauvegarde et de restauration ScoreGym.

## **ASPECTS RÉGLEMENTAIRES COMPLÉMENTAIRES**

### **PROFILS UTILISATEURS DE SCOREGYM**

- Responsable informatique : Personne en charge de la bonne tenue du déroulement de l'événement du point de vue des outils informatiques. Il est en particulier responsable de la mise en place en amont du début de la compétition et de la transmission des résultats à l'issue de celle-ci. Le responsable informatique de la compétition est nommé par la structure déconcentrée responsable de celle-ci. Il a la charge de la sécurité de l'exploitation informatique de l'application. Il a été formé.
- Assistant informatique : Personne placée sous la responsabilité du responsable informatique et du responsable des juges, en charge de la saisie des notes et de l'édition des palmarès officiels.
- Responsable des juges : Personne responsable du jury et du jugement lors de la compétition. Se référer aux tableaux des autorités décisionnelles des règlements techniques 2020-2021.
- Juge arbitre : Profil pour la saisie des notes à l'appareil en mode hybride ou réseau. Avec possibilité d'utilisation d'un écran externe (écran de passage) pour l'affichage des notes à cet appareil.
- Juge : Profil pour la saisie des notes par chaque juge. Nécessite l'utilisation de postes juge arbitre à chaque appareil ainsi qu'un paramétrage de chaque poste de juge.

### **AJUSTEMENT DES ENGAGEMENTS**

- À réaliser dans le respect de la réglementation technique (montées, changements de composition d'équipe...).
- Attention à la vérification du certificat médical d'absence de contre-indication en cas d'ajout d'un engagé en filière Performance.
- Possibilité de prendre en compte des entités hors concours (HC). Celles-ci n'apparaissent pas sur le palmarès officiel, mais un classement avec les HC peut être édité sous forme de palmarès personnalisé. Le statut HC peut être déterminé par le gestionnaire de compétition dans EngaGym ou par le responsable informatique dans ScoreGym.

### **SAISIE DES NOTES**

- Note en attente : Note non validée car nécessitant une vérification par le secrétariat informatique ou le jury. Elle est identifiée par un pictogramme de couleur orange dans l'écran de saisie et sur les palmarès. Il est possible de revenir sur cette note à tout moment pour la confirmer ou la corriger puis la valider. Un palmarès avec une note en attente ne doit pas être déclaré terminé ou validé.
- Note à zéro : Bouton à utiliser dans le cas d'un passage dont le résultat est une note à zéro en référence à la réglementation technique. Il faut ensuite sélectionner la mention NOTE À ZÉRO dans le menu déroulant. Les conditions d'utilisation des mentions DNF et DNS seront précisées ultérieurement.
- Pénalité de passage : Pénalité appliquée pour le passage à l'appareil de l'entité concernée (gymnaste / ensemble / synchro / unité). Se référer à la réglementation technique et à l'annexe 3 de ce document.
- Bonus sur Total : Bonus appliqué sur le total de l'entité concernée (gymnaste / équipe / ensemble / synchro / unité). Se référer à la réglementation technique et à l'annexe 3 de ce document.

- Pénalité sur Total : Pénalité appliquée sur le total de l'entité concernée (gymnaste / équipe / ensemble / synchro / unité). Se référer à la réglementation technique et à l'annexe 3 de ce document.
- Modification de note : Modification possible en cas d'erreur de saisie ou de réclamation conforme à la réglementation technique et validée par le juge arbitre à l'appareil ou le responsable du jury. Il convient de modifier la note concernée ou de sélectionner le bouton EFFACER la saisie pour procéder à une nouvelle saisie complète. Pour valider la modification il faut ensuite sélectionner le bouton SAUVEGARDER et préciser s'il s'agit d'une erreur de saisie ou d'une réclamation.

## **PALMARÉS**

- Ex aequo : Si la réglementation technique prévoit un départage des ex aequo et que celui-ci est défini comme étant à réaliser en mode manuel, il appartient au responsable du jury de réaliser le départage en référence à la réglementation technique et de vérifier l'application de celui-ci sur l'écran du palmarès officiel (détermination manuelle de la place de chaque entité)
- Disqualification : Si une entité ne respecte pas la réglementation et doit être disqualifiée, il appartient au délégué fédéral de s'assurer de l'application de cette décision sur l'écran du palmarès officiel. Attention, pas de retour en arrière possible après la validation de la disqualification. Si le palmarès a été validé avant la sanction, il convient de le valider à nouveau après la prise en compte de la disqualification.



## **RESSOURCES**

- [Espace de formation ScoreGym](#) : Accès aux tutoriels EngaGym / OrdoGym / ScoreGym et aux réponses aux questions courantes.
- [Direct'Gym](#) : Documentation pour la diffusion des notes et des résultats.
- Annexe 1 = EngaGym - Correspondance des types de catégorie et des modèles de calcul.
- Annexe 2 = OrdoGym - Modèles de paramétrage par discipline.
- Annexe 3 = ScoreGym - Précisions sur la saisie des notes (pénalité de passage / note à zéro / DNS / DNF / bonus sur total / pénalité sur total)
- Annexe 4 = Procédure de sauvegarde et de restauration ScoreGym.
- Annexe 5 : Assistance technique.